

Louise Arbour est née à Montréal en 1947. Elle obtient un B.A. du Collège Régina Assumpta en 1967 et une LL.L. (avec distinction) de la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 1970. Elle est admise au Barreau du Québec en 1971 et au Barreau de l'Ontario en 1977. Après avoir travaillé comme clerc auprès de M. le juge Louis-Philippe Pigeon, de la Cour suprême du Canada, et comme agent de recherche pour la Commission de réforme du droit du Canada, Louise Arbour se joint au corps enseignant de l'Osgoode Hall Law School, de l'Université York, où elle enseigne de 1974 à 1987. Au cours de cette période, elle publie de très nombreux écrits, en français et en anglais, portant surtout sur la procédure pénale, les droits de la personne et les droits civils. Elle occupe la fonction de vice-présidente de l'Association canadienne des libertés civiles de 1985 à 1987.

En 1987, Louise Arbour est nommée juge à la Cour suprême de l'Ontario et, trois ans plus tard, à la Cour d'appel de l'Ontario. En 1995, le gouvernement du Canada la nomme commissaire afin qu'elle enquête sur certains événements qui se sont produits à la Prison des femmes de Kingston, en Ontario.

Après avoir été nommée par le Conseil de sécurité des Nations Unies, Louise Arbour a été Procureur en chef des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, d'octobre 1996 à septembre 1999. Le 15 septembre 1999, sa nomination à la Cour suprême du Canada prend effet.

En plus d'avoir fait de nombreux exposés, séminaires, conférences et discours, Mme le juge Louise Arbour est coauteure d'un recueil de jurisprudence et a écrit de nombreux articles et comptes rendus. Elle a reçu des prix et distinctions au Canada et à l'étranger, plus de 20 doctorats *honoris causa*.